



PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE D'AFRIQUE DU NORD - PHASE 3

(PPI-OSCAN 3)

RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS PETITES SUBVENTIONS

PRESENTATION DU PROGRAMME "PPI-OSCAN"

Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med) basé à Malaga en Espagne est en charge de la mise en œuvre du Programme de Petites Initiatives pour les Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN 3) financé par le **Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**, la **Fondation MAVA** et la **Fondation Sigrid Rausing Trust**.





	- Accompagnement de la population locale pour une utilisation rationnelle et durable des espèces, et sensibilisation environnementale
--	---

En termes d'écosystèmes, un focus spécifique sera porté aux zones côtières et marines, et aux zones humides. Par ailleurs, les projets localisés à l'intérieur ou en lisière d'une aire protégée ou d'une zone officiellement désignée à forte valeur écologique seront privilégiés.

Enfin, l'ensemble des projets devra intégrer le concept de Solutions fondées sur la nature (SFN) dans les actions de conservation qu'il promouvra. Les solutions fondées sur la nature sont définies comme les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et des bénéfices pour la biodiversité. Les défis ou enjeux de société comprennent, entre autres, l'amélioration de la santé, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau, le développement socio-économique, les risques de catastrophe et les changements climatiques.

Les SFN se déclinent en trois types d'actions :

- x La préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique ;
- x L'amélioration de la gestion d'écosystèmes pour une utilisation durable par les activités humaines ;
- x La restauration d'écosystèmes dégradés ou la création d'éco-systèmes.

Pour plus d'information

<https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020020-Fr.pdf>

Les projets mettant en œuvre les activités suivantes seront privilégiés :

- x A





- x Les campagnes nationales de lobbying qui ne sont pas liées à des actions de protection sur le terrain ;
- x





- x Incapacité à fournir des actes statutaires légaux et une comptabilité mentionnant l'origine des financements antérieurement perçus et l'identité précise de ses responsables.

III.2 Critères de sélection

Les projets seront sélectionnés selon une grille de notation comprenant les critères suivants :

- x Faisabilité technique et socio-économique du projet ;
- x Réalisme des résultats et impacts attendus ;
- x Contribution au développement économique et social local ;
- x Impact attendu en matière de conservation de la biodiversité et de gestion durable des ressources naturelles, notamment face au changement climatique ;
- x Aspects innovants du projet ;
- x Reproductibilité du projet ;
- x Acceptation sociale et culturelle : implication des populations (en particulier des femmes et des jeunes) et accord des autorités nationales et locales ;
- x Intégration des orientations du projet présenté dans le contexte des politiques nationales ;
- x Cadre organisationnel et institutionnel adapté pour une bonne mise en œuvre des projets ;
- x Qualité de l'équipe du projet (compétences techniques et/ou de gestion de projet) ;
- x Pérennité des activités mises en place, à l'issue du financement.

IV PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection est prévue en deux étapes :

PHASE 1: PRÉSÉLECTION SUR LA BASE DES FICHES-RÉSUMÉ

La sélection des projets se fera dans un premier temps sur la base de fiches-résumé des projets de 3 à 4 pages.

1. Dans chacun des pays bénéficiaires, une première sélection des fiches-résumé reçues est réalisée sur la base de critères de recevabilité administrative et technique (éligibilité de l'OSC porteuse, réalité du cofinancement, thématique du projet, etc.) ;
2. Les projets présélectionnés par pays sont rassemblés au niveau régional où une sélection est réalisée par un comité régional afin de sélectionner les meilleures fiches-résumé ;
3. Les OSC retenues sont alors invitées à soumettre un dossier de projet complet. Une journée de formation sera organisée au cours de la phase 2 dans chacun des pays afin de les préparer à soumettre leur dossier de projet complet.

Les OSC seront informées dans un délai d'un mois et demi après la date limite de réception des fiches-résumé si elles sont invitées à déposer un dossier complet.





PHASE 2 : SÉLECTION DES DOSSIERS COMPLETS

1. Un dossier complet sera demandé. Il comprendra la proposition de projet complète, sur la base du modèle mis à disposition par l'appel à projet, ainsi que les documents administratifs complémentaires.
2. Tous les dossiers complets seront réunis par l'UICN-Med qui sera chargée de préparer l'évaluation préalable des projets qui sera ensuite soumise au Comité régional de sélection.
3. La sélection finale des dossiers complets aura lieu lors de la réunion du Comité régional de sélection qui identifiera les meilleurs projets retenus au niveau régional.

L'UICN-Med transmettra une réponse spécifique au représentant de chaque OSC ayant candidaté pour l'informer des résultats du processus de sélection.

ENVOI DES FICHES-RÉSUMÉS (1^{ÈRE} PHASE)

Les OSC candidates devront remplir une fiche-résumé de leur pr(au)2.3 qevronS(m)- 054 ronl .2(rs)9Tj0.0-(6)3.4Tje3





ENVOI DES DOSSIERS COMPLETS (2^E PHASE)

Les OSC sélectionnées à l'issue de la première phase de sélection devront, dans un second temps, envoyer leur dossier de projet complet par courrier électronique selon le modèle qui leur sera transmis.

Seuls les dossiers complets et complétés conformément au modèle transmis seront pris en compte. Ils devront être accompagnés des **documents administratifs demandés sans lesquels le versement de la subvention ne sera pas possible.**

V INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Les OSC souhaitant proposer un projet sont vivement encouragées à prendre contact avec les coordonnateurs nationaux du programme PPI-OSCAN 3 (adresse ci-dessous) pour toute information ou précision souhaitée concernant cet appel à projet.

ADRESSE E-MAIL DES COORDONNATEURS NATIONAUX DU PROGRAMME PPI-OSCAN 3

Libye	Maroc	Tunisie
M. Ibrahim Elkahwage ielkahwage@gmail.com	M. Yassine Sakka sakka.yassine@gmail.com	Mme Hekma Achour hekma.achour@gmail.com

